



AGENCE **QMi**

**La loi qui divise**

21 mai 2012

**Leger**  
MARKETING

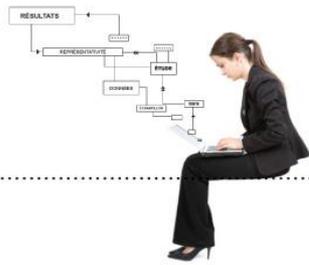
# L'intelligence Marketing

**Léger**  
MARKETING

- Léger Marketing est la plus importante firme de recherche marketing et de sondages à propriété canadienne avec plus de 600 professionnels travaillant à ses bureaux au Canada et aux États-Unis.
- Léger Marketing est le partenaire nord-américain du plus important réseau mondial de recherche Worldwide Independent Network (WIN) of Market Research.



**WIN**  
Worldwide  
Independent Network  
Of Market Research



## MÉTHODOLOGIE

3

La présente étude a été réalisée par Internet auprès de **1 186 personnes** de 18 ans et plus, réparties dans toutes les régions du Québec, **du 19 au 21 mai 2012**. Un quota d'entrevues par jour a été utilisé afin de bien répartir les entrevues sur les trois journées de collecte de données. Dans le cas précis de ce sondage, les dispositions suivantes ont été utilisées afin d'assurer la validité des résultats: 1) toutes les entrevues ont été réalisées après l'adoption de la loi spéciale vendredi soir, 2) la question des intentions de vote était la première question du sondage afin qu'elle ne soit pas biaisée par les autres questions, 3) Les choix de réponses ainsi que les libellés aux questions sur les dispositions de la loi et les personnalités politiques ont été mis en rotation afin d'éliminer le biais lié à l'ordre des questions et 4) toute la démarche est entièrement contrôlée par Léger Marketing sans recours à la sous-traitance.

Les répondants à cette étude ont été sélectionnés aléatoirement à partir du panel Internet LégerWeb, comprenant plus de 450 000 ménages canadiens (dont plus de 225 000 au Québec) selon un procédé de stratification des listes d'invitation assurant la représentativité optimale des répondants selon la région, l'âge et le sexe de la personne invitée à participer. Les panélistes ont été recrutés aléatoirement à partir des enquêtes téléphoniques de Léger Marketing. De nombreux contrôles de qualité assurent la représentativité et la fiabilité des sondages Léger Marketing issus de son panel d'internautes. Léger Marketing est une firme certifiée Sceau d'Or par l'Association de recherche et intelligence marketing du Canada, la plus haute cote de fiabilité de l'association. Léger est aussi membre de ESOMAR et WAPOR.

L'accès des répondants au sondage est sécurisée par plusieurs contrôles automatisés liés au numéro d'identification personnel du répondant et de nombreux contrôles de qualité sont imposés (réponses en séries, répondants trop rapides, incohérence des réponses, validation de l'identité, etc.). De plus, l'ensemble des questions sociodémographiques du sondage nous permet de valider la représentativité de notre échantillon.

Les données finales du sondage ont été pondérées selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, le degré de scolarité, la composition du foyer (avec ou sans enfant) et la région, de façon à garantir un échantillon représentatif de la population québécoise.

À des fins comparatives, un échantillon probabiliste de 1 186 répondants aurait eu, quant à lui, une **marge d'erreur de +/- 3,0%, 19 fois sur 20**.

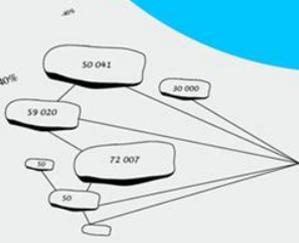
2005	25%
2006	35%
2007	36%
2008	48%
2009	55%
2010	80%
2011	85%



+40%

+10%

+30%



# ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

5

### La hausse : baisse des appuis au gouvernement

Contrairement à notre sondage du 10 mai, les appuis au gouvernement quant à la hausse des droits de scolarité sont en baisse de 9 points.

Question 1 – Le gouvernement a décidé d'augmenter les frais de scolarité de 254\$ par année pendant les sept prochaines années pour une augmentation totale de 1780\$. Les étudiants contestent cette décision et demandent le gel des frais de scolarité.

Êtes-vous davantage favorable à la position du gouvernement ou davantage favorable à celle des étudiants ?

	21 mai (n=1186)	10 mai (n=400)	26 avril (n=521)	17 avril (n=819)	28 mars (n=403)	22 mars (n=613)	15 mars (n=813)	23 février (n=414)
<b>Davantage favorable à la position du gouvernement</b>	<b>51%</b>	<b>60%</b>	<b>58%</b>	<b>53%</b>	<b>49%</b>	<b>53%</b>	<b>50%</b>	<b>48%</b>
<b>Davantage favorable à la position des étudiants</b>	<b>43%</b>	<b>34%</b>	<b>38%</b>	<b>38%</b>	<b>45%</b>	<b>39%</b>	<b>42%</b>	<b>44%</b>
<b>Ne sait pas / refus</b>	<b>5%</b>	<b>6%</b>	<b>4%</b>	<b>9%</b>	<b>6%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

6

### Une loi qui divise le Québec en deux

La loi spéciale divise le Québec en deux parties égales (47% de chaque côté), alors que 6% demeurent indécis.

Question 2 – Le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle loi spéciale (loi 78) dans le cadre du conflit étudiant. Êtes-vous en faveur ou opposé à cette loi spéciale?

	TOTAL (n=1186)	MTL RMR (n=561)	QC RMR (n=111)	Autres régions (n=514)
<b>En faveur</b>	47%	47%	54%	47%
<b>Opposé</b>	47%	47%	43%	46%
<b>Ne sait pas / Refus</b>	6%	6%	3%	7%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

7

### La loi spéciale “irait trop loin”

53% des Québécois trouvent que la loi spéciale « va trop loin », alors que le tiers (32%) trouve la loi juste et équilibrée.

Les francophones (57%) ont tendance à être plus critiques à l'égard de la loi.

Question 3 – Selon ce que vous connaissez de la loi spéciale, diriez-vous que cette loi...?

	TOTAL (n=1186)	Franco (n=970)	Non- franco (n=214)
... va beaucoup trop loin (est beaucoup trop sévère)	53%	57%	37%
... est juste et équilibrée	32%	30%	39%
... ne va pas assez loin (n'est pas assez sévère)	8%	7%	15%
Ne sait pas / Refus	6%	6%	9%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

### Opinion des Québécois sur le contenu de la loi spéciale

L'appui aux diverses dispositions de la loi est plus élevé quand il s'agit d'encadrer les manifestations. Mais l'appui est plus faible concernant les pénalités et le fait que la loi s'applique en dehors de la contestation étudiante.

Question 4 – À quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec les dispositions suivantes de la loi spéciale :

Base : n=1186	TOTAL ACCORD	TOTAL DÉSACCORD	Ne sait pas / Refus
Obligation pour les organisateurs d'une manifestation de 50 personnes ou plus de <b>dévoiler</b> 8 heures à l'avance la date, l'heure, la durée, le lieu ainsi que <b>l'itinéraire de la manifestation</b> .	61%	37%	2%
<b>Suspension des cours</b> pour les établissements touchés par la grève.	54%	41%	5%
<b>Interdiction de rassemblement</b> à l'intérieur d'un établissement d'enseignement et dans un rayon de 50 mètres des limites externes.	52%	44%	4%
Que les autorités policières auront le <b>droit de rendre la manifestation illégale</b> si elles n'approuvent pas le trajet de celle-ci.	51%	46%	3%
<b>Octroi d'amendes et d'autres pénalités</b> non seulement pour les manifestants, mais aussi pour toute <b>association étudiante ou syndicale</b> qui ne respecte pas la loi.	50%	47%	3%
<b>Amendes</b> de 1 000\$ à 5 000\$ par jour pour un simple citoyen, amende de 7 000\$ à 35 000\$ pour un dirigeant et de 25 000\$ à 125 000\$ pour une association étudiante.	43%	54%	3%
Que la loi spéciale ne <b>s'applique</b> pas seulement aux manifestations étudiantes, mais à <b>toute manifestation</b> , peu importe le sujet de celle-ci, et ce, pour une période d'un an.	43%	54%	3%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

9

### Un “non” catégorique aux manifestants masqués

Près de huit Québécois sur dix sont en faveur du règlement municipal montréalais interdisant de manifester masqué.

Question 5 – La ville de Montréal a adopté un règlement municipal qui interdit de manifester en se masquant le visage sans motif valable. À quel point êtes-vous en accord ou en désaccord avec ce règlement qui interdit le fait de manifester masqué?

	TOTAL (n=1186)	MTL RMR (n=561)	QC RMR (n=111)	Autres régions (n=514)
<b>TOTAL ACCORD</b>	78%	75%	80%	80%
<b>TOTAL DÉSACCORD</b>	21%	22%	19%	19%
<b>Ne sait pas / Refus</b>	2%	3%	2%	1%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

10

### Le Québec souhaite massivement un retour à la table des négociations

Trois Québécois sur quatre souhaitent que le gouvernement du Québec reprenne les négociations avec les étudiants.

Question 6 – Bien qu'il y ait une loi spéciale, le gouvernement du Québec devrait-il oui ou non reprendre les négociations avec les associations étudiantes?

	TOTAL (n=1186)	Franco (n=970)	Non- franco (n=214)
Oui	76%	79%	68%
Non	19%	17%	25%
Ne sait pas / Refus	5%	4%	7%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

11

### Loi spéciale : solution pour obtenir la paix sociale?

Les Québécois  
(73% d'entre  
eux) ne croient  
pas que la loi  
spéciale  
rétablisse la  
paix sociale au  
Québec

Question 7 – Selon ce que vous connaissez de la loi spéciale, cette loi va-t-elle permettre de rétablir la paix sociale au Québec?

	TOTAL (n=1186)	MTL RMR (n=561)	QC RMR (n=111)	Autres régions (n=514)
Oui	12%	13%	17%	10%
Non	73%	73%	67%	75%
Ne sait pas / Refus	15%	15%	16%	15%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

12

### Respect de la loi spéciale

Au total, 76% des Québécois estiment que le mouvement étudiant ne respectera pas la loi spéciale.

Question 8 – Selon vous, le mouvement étudiant va-t-il respecter les conditions inscrites dans la loi spéciale?

	TOTAL (n=1186)	MTL RMR (n=561)	QC RMR (n=111)	Autres régions (n=514)
Oui	8%	9%	7%	8%
Non	76%	76%	74%	75%
Ne sait pas / Refus	16%	15%	19%	15%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

### Perception des différents acteurs du conflit

Pas de gagnants parmi les chefs de partis politiques.

Léo Bureau-Blouin est le personnage de la crise qui est le plus apprécié.

Question 9 – Dans le contexte du conflit actuel, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des personnes suivantes?

Base : n=1186	Bonne opinion	Mauvaise opinion	Ne sait pas / Refus
<b>Jean Charest</b>	30%	59%	11%
<b>Pauline Marois</b>	31%	54%	16%
<b>François Legault</b>	32%	39%	29%
<b>Amir Khadir</b>	28%	48%	25%
<b>Michelle Courchesne</b> (ministre de l'Éducation)	37%	43%	20%
<b>Martine Desjardins</b> (présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec – FEUQ)	47%	33%	19%
<b>Léo Bureau-Blouin</b> (président de la Fédération étudiante collégiale du Québec – FECQ)	52%	29%	19%
<b>Gabriel Nadeau-Dubois</b> (porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante – CLASSE)	32%	52%	16%



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

14

### Les intentions de vote au provincial

Le Parti Québécois et le Parti Libéral sont maintenant au coude à coude à 32%. Ceci représente une hausse de 4% pour les libéraux depuis le 3 mai (Sondage QMI)

Question 1 – Si des élections PROVINCIALES avaient lieu aujourd’hui, pour quel parti auriez-vous l’intention de voter, serait-ce pour...? Dans le cas où un répondant était sans opinion, la question de relance suivante était posée : Même si votre choix n’est pas encore fait, pour quel parti politique auriez-vous le plus tendance à voter?

Intentions de votes au provincial	Avant répartition (n=1 186)	Après répartition (n=995)	Franco-phones (n=803)	Autres langues (n=189)
... Le Parti Québécois de Pauline Marois	27%	32%	39%	6%
... Le Parti libéral du Québec de Jean Charest	27%	32%	25%	64%
... La Coalition Avenir Québec de François Legault	18%	21%	24%	10%
... Québec solidaire de Françoise David et Amir Khadir	9%	10%	10%	10%
... Le Parti vert de Claude Sabourin	3%	4%	3%	8%
...Le Parti Option nationale de Jean-Martin Aussant	1%	1%	1%	0%
Autres	0%	0%	0%	0%
Ne voterait pas	8%	-	-	-
Ne sait pas	5%	-	-	-
Refus	2%	-	-	-



# ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

## Évolution des intentions de vote au provincial depuis l'élection de 2008

